

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [5]

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le carnet de FS

Hedi Lang

a été élue au Conseil d'Etat de Zurich. Une femme dans un exécutif cantonal, ça ne s'était jamais vu en Suisse. Champagne pour tout le monde !

Eurocard

a « un faible pour les épouses ». Elle leur offre une carte gratuite quand leur mari en commande une pour lui-même. « Nous pensons en effet, affirme la publicité, que pour faire plaisir à une dame, il n'y a pas que des fleurs ». On aimerait savoir si le mari d'une dame qui aurait assez de petits sous pour se procurer sa carte toute seule jouirait du même avantage.

« Elle est joliment raide »

la pyramide hiérarchique pour les femmes qui travaillent à l'ONU. C'est le commentaire d'une fonctionnaire désabusée, face à cette triste réalité : les femmes n'occupent guère que 5 % des postes à responsabilité dans cette organisation.

Porter des lunettes

avoir une bonne élocution, témoigner d'une grande franchise, aimer Van Gogh : voilà quelques-uns des handicaps majeurs qui vous empêcheront à coup sûr, si vous êtes japonaise, de décrocher un poste d'aide-vendeuse chez Kinokunyia, l'une des plus grandes chaînes de distribution de livres de l'Empire du Levant. C'est vrai, on vous le jure, même si ces messieurs n'avaient pas tellement envie que ça se sache.

« Elles jouent très bien

mais il ne faut pas ouvrir les yeux ». Tel est le commentaire d'un musicien de la Philharmonie de Vienne concernant la récente création, dans cette ville, d'un orchestre de chambre uniquement féminin. Nous sommes en train de nous crêper le chignon, dans l'équipe de FS, pour décider qui d'entre nous ira interviewer ce bel esprit. Pardi, ça doit être un Adonis !

Où allons-nous ?

Jane Fonda, championne de la cause des femmes entre beaucoup d'autres, paie les professeurs femmes moins que les professeurs hommes dans son institut de gymnastique. Pourquoi ? Parce que ces derniers sont « plus productifs » et « plus demandés par les clients ». Et avec ça, on promet aux femmes la superforme !

Encore une première suisse

dont on espère qu'elle ne restera pas un cas unique : une femme, Marie-Thérèse Guggisberg, a été nommée à la tête du service d'information et du journal régional de la station de radio de Zurich-Schaffhouse.

Nous ne pleurerons pas

sur la mort prématurée de la revue (*in*), qui avait été récemment lancée à grand fracas mais, semble-t-il, avec une certaine légèreté. En utilisant un sigle féministe qui ne correspondait guère à son contenu, elle n'avait pas suscité notre sympathie.

Est-il correct

de présenter une candidate aux élections municipales genevoises comme « la femme du pasteur », ainsi que l'a fait « La Suisse » dans son édition spéciale du 27 mars ? Une de nos lectrices ne le pense pas. Dans une lettre de lecteur dont elle nous a envoyé la copie, elle demande à l'auteur de l'article : « Auriez-vous l'idée de présenter un candidat homme comme mari de l'institutrice ? »

Seulement 16

rues ou places de Francfort portent un nom de femme. C'est peu, si l'on songe aux dimensions de la ville et au nombre de citoyennes qui ont participé à son histoire. Un groupe de femmes a demandé aux autorités municipales de corriger cette injustice.

Pourquoi donc

seules 456 jeunes femmes ont-elles présenté leurs offres aux responsables du SCF en 1982, contre 644 l'année d'avant ?

mensuel

femmes

suisses et le mouvement féministe

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :
Case postale 323,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :
Martine Grandjean

Rédactrice responsable :
Silvia Lempen

Equipe de rédaction :
Jacqueline Berenstein-Wavre
Perle Bugnion-Secretan
Corinne Chaponnière
Simone Chapuis
Martine Grandjean

Rédaction, services de presse :
Silvia Lempen,
(021) 29 51 21

Administration et abonnements :
Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité :
s'adresser à
l'administration,
(022) 42 03 15

Impression :
Etablissements
Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Editeur :
Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements :
1 an : Suisse Fr. 38.—
Etranger : Fr. 44.—
renouvelés d'office, sauf dénoncations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :
Femmes suisses ©, 1983

Suite à des modifications de la part de la rédaction, une imprécision s'est glissée dans l'article de Marie-Thérèse Engleberts-Leone paru dans notre dossier sur les infirmières du numéro d'avril. Il existe actuellement en Suisse trois formations de base de soins infirmiers d'une durée de trois ans chacune. Ce sont les suivantes : infirmière en soins généraux, infirmière en psychiatrie et infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie.